



Conseil Municipal du 12 mars 2021

Présents : Sylvain DIONNET, Florence HENRIOT-COLIN, Jean-Marc HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Karine JEANTET-PROST, Jérôme GRECARD, Michaël PONCET

Excusés : Benoît COLLIN avec pouvoir à Jérôme GRECARD
Philippe HERNANDEZ avec pouvoir à Michaël PONCET
Anne MICHAMBLÉ avec pouvoir à Sylvain DIONNET
Agathe ROCHE

Secrétaire de séance : Sylvain DIONNET

Ouverture de la séance à 20h00

Approbation du procès-verbal du 5 février 2021

Le procès-verbal n'est pas parvenu en mairie. Il n'y a donc pas lieu de l'approuver.

1. Comptes de gestion 2020

Le maire présente les comptes de gestion établis par le Trésorier.

Budget Principal

	Résultats de clôture 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	27 601,09	119 663,23	147 264,32
Fonctionnement	10 957,38	622,72	11 580,10
Total	38 558,47	120 285,95	158 844,42

Budget Photovoltaïque

	Résultats de clôture 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	271 486,21	-202 064,19	69 422,02
Fonctionnement	- 830,00	-19 154,37	-19 984,37
Total	-830,00	-221 218,56	49 437,65

B Lotissement

	Résultats de clôture 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	8 550,31	-8 550,31	
Fonctionnement	32 351,87	-32 251,75	100,12

B Assainissement

	Résultats de clôture 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	-7 354,24	-5 876,76	-13 231,00
Fonctionnement	30 590,66	3 585,11	26 821,53
Total	23 236,42	-2 291,65	13 590,53

Après délibération, les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix).

2. Comptes administratifs 2020

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		10 957,38		27 601,09		38 558,47
Opérations de l'exercice	357 007,87	357 630,59	249 066,13	368 729,36	60 6074,00	726 359,95
TOTAUX	357 007,87	368 587,97	249 066,13	396 330,45	60 6074,00	764 918,42
Résultats de clôture		11 580,10		147 264,32		158 844,42
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	357 007,87	368 587,97	249 066,13	396 330,45	60 6074,00	764 918,42
RESULTATS DEFINITIFS		11 580,10		147 264,32		158 844,42

COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Résultats reportés		23 236,42	7 354,24		7 354,24	23 236,42
Opérations de l'exercice	8 256,43	11 841,54	18 000,00	12 123,24	26 256,43	23 964,78
TOTAUX	8 256,43	35 077,96	25 354,24	12 123,24	33 610,67	47 201,20
Résultats de clôture		26 821,53	13 231,00			13 590,53
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	8 256,43	35 077,96	25 354,24	12 123,24	33 610,67	47 201,20
RESULTATS DEFINITIFS		26 821,53	13 231,00			13 590,53

COMPTE ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Résultats reportés	830,00			271 486,21	830,00	271 486,21
Opérations de l'exercice	32 434,41	13 280,04	328 100,04	126 035,85	360 534,45	139 315,89
TOTAUX	33 264,41	13 280,04	328 100,04	397 522,06	361 363,45	410 802,10
Résultats de clôture	19 984,37			69 422,02	19 984,37	69 422,04
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	33 264,41	13 280,04	328 100,04	397 522,06	361 363,45	410 802,10
RESULTATS DEFINITIFS	19 984,37			69 422,02		49 437,65

COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT

Résultats reportés		32 351,87		8 550,31		40 902,18
Opérations de l'exercice	142 681,23	110 429,48	133 548,06	124 997,75	276 229,29	2235 427,23
TOTAUX	142 681,23	142 781,35	133 548,06	133 548,06	276 229,29	276 329,41
Résultats de clôture		100,12				100,12
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	142 681,23	142 781,35	133 548,06	133 548,06	276 229,29	276 329,41
RESULTATS DEFINITIFS		100,12				100,12

Le maire sort de la salle et la 1^{ère} adjointe prend la présidence de séance pour le vote des comptes administratifs. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des présents et pouvoirs (8 voix)

3. Affectation du résultat

Seul le budget assainissement présente un déficit d'investissement qui doit obligatoirement être couvert par le fonctionnement.

L'exercice 2020 a généré un excédent de fonctionnement de + 26 821,53€

Le maire propose d'apurer le déficit d'investissement en affectant 13 231,00 € au compte 1068 et de reporter le solde disponible soit 13 590,53 € en fonctionnement au compte R002.

Après délibération, le conseil accepte la proposition d'affectation mentionnée ci-dessus à l'unanimité des présents et pouvoir (10 voix).

4. Marché de déneigement

Il est rappelé que la RD 25^{E3} appartenant au département est déneigé par la commune suite à l'attribution d'un marché approuvé par délibération du 15/09/2017. Ce marché arrive à terme cette année et si l'on veut le renouveler, il conviendra de soumissionner lors de la publication du nouveau marché.

5. Station Météo France : convention d'hébergement

Une convention d'hébergement de la station météo située sur la Pesse mais sur un terrain appartenant à la commune des Bouchoux a été signée entre la commune et Météo France. Il convient de la renouveler pour la mise à disposition du terrain sur la parcelle A1 n°1318, pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement 2 fois et une location annuelle de 300 € /an.

Après délibération, le conseil autorise le maire à signer cette convention et les documents s'y afférent, à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix).

6. Assiette et dévolution des coupes de bois 2021

Cette année l'ONF propose de mettre en vente la parcelle 14 (223 m³ au Chapuzieux).

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix) approuve l'état d'assiette des coupes 2021 et demande à l'ONF de procéder à la désignation de coupe de la parcelle 14, décide de vendre le bois en bloc et sur pieds et autorise le maire à signer les documents s'y afférents.

7. RGPD : mise à disposition du SITIC du SIDEC

Le Règlement Général de la Protection des Données prévoit que tout organisme public a l'obligation de désigner un délégué à la protection des données. Le SIDEC met son Service Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication (SITIC) à disposition de ses membres pour les assister dans le cadre de leur modernisation par l'intégration de l'outil informatique. Il propose d'accompagner la commune en mutualisant un délégué à la protection des données et en mettant en conformité au RGPD, ce qui permettra à la commune de disposer de l'inventaire des traitements de données personnelles mis en œuvre et d'établir un plan d'actions pour combler les écarts entre pratiques en cours et pratiques nécessaires à la conformité. La participation financière est évaluée à 732 € pour 1,5 jours de prestation dont ½ journée sur site la 1^{ère} année puis 460€ à partir de la 2^{ème} année.

Après délibération, à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix), le conseil accepte de signer la convention de mise à disposition par le SIDEC d'un délégué à la protection des données mutualisées et les conditions générales d'exercice de cette mise à disposition et autorise le maire à signer les documents nécessaires.

8. Demande de M. Marc Royet : parcelle ZO 39

M. Marc Royet a demandé à la commune d'intervenir sur les arbres situés sur la parcelle communale ZO 39 et proches de sa maison. Il a été envisagé de couper ces arbres et de les utiliser pour la commune, qui ne pourraient être sortis qu'en passant sur une parcelle appartenant à M. Royet mais ce dernier refuse que la commune passe chez lui pour sortir le bois.

Les arbres gênants ont été marqués par l'agent ONF et le volume estimé à 11m³. La commission agriculture forêt propose au conseil d'autoriser M. Royet à couper lui-même les arbres marqués par l'ONF et de lui vendre le bois au prix de 20€ le m³.

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité des présents et pouvoirs, de proposer à M. Royet d'exploiter les arbres marqués par l'ONF pour un volume de 11 m³ au prix de 20€ le m³.

9. Ouverture du Centre de Loisirs en 2021

Après présentation du dossier et du montant estimé de la participation de la commune (environ 4 000 €) et précisions sur le dossier de fusion des SIVOS, le conseil :

- Approuve l'ouverture du centre de loisirs des Moussières pendant les vacances d'été 2021 et celles de Toussaint 2021 par 7 voix pour et 3 abstentions (S. Dionnet, Pouvoir A. Michamblé et K. Jeantet Prost)
- Choisit la clé de répartition au nombre d'habitants justifiant ce choix par le fait que le centre de loisirs est un service public
 - o 50/50 : 2 voix (S Dionnet, Pouvoir A Michamblé)
 - o au nombre d'habitants par 8 voix pour dont 2 pouvoirs (Benoit Collin et Philippe Hernandez)

Questions diverses :

- Point sur le dossier des écoles
- Points sur les commissions
 - o Bâtiments :
 - Travaux réalisés par Michel et Patrick sur la toiture de l'église, il n'y a plus de risque d'infiltrations actuellement
 - Cheminée de la salle polyvalente : la réparation sera finalisée par Michel
 - Chaudière logement Sur le Puits : son changement est en cours de réflexion. Des devis ont été demandés.
 - Extension de l'épicerie : tous les dossiers (demande de subvention, autorisation de travaux, accessibilité) sont faits.
 - o Voirie
 - Michel et Patrick ont bouché des trous sur la voirie communale avec de l'enrobé à froid.
 - o Bois Forêt Agriculture
 - Le dossier atelier partagé se poursuit.
- Groupes de travail
 - o DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels : J. Grenard, A. Michamblé)
 - o Fiche de poste agent communal : J. Grenard, B. Collin, I. Heurtier, M. Poncet et P. Hernandez
 - o PCS (plan communal de sauvegarde) : J. Grenard, J M. Henrotte, K. Jeantet Prost

La séance est levée à 22h30

Prochain conseil le 1^{er} avril à 19h

Isabelle HEURTIER

